

Les commis eux-mêmes sont satisfaits des conditions actuelles, et un grand nombre préféreraient de beaucoup qu'il n'y ait aucune loi à ce sujet.

Il est difficile de comprendre que quelques individus seulement qui n'ont aucun intérêt dans le commerce de détail, qui ne sont pas commis dans aucun magasin de détail, puissent s'intituler les champions d'une cause qui ne les intéresse en aucune manière, à moins qu'ils ne soient en quête de popularité. Nous devons rappeler à ces individus ce vieux dicton: "L'ambition perd son maître." Comme ils ne sont pas satisfaits de l'ordre de choses actuel, qui accorde sans trop de récrimination deux soirs de fermeture par semaine, il pourrait fort bien leur arriver de perdre ce qu'ils ont gagné. Nous sommes en mesure de pouvoir dire que certains amendements proposés prêtent à une interprétation pouvant invalider le règlement, s'il est amendé, et ces bonnes personnes auraient ainsi compromis la cause de laquelle elles se sont elles-mêmes instituées les défenseurs.

LES INDUSTRIES CANADIENNES.

Les immigrants qui arrivent en ce moment en foule au Canada, sont loin d'être tous des fermiers. Parmi eux, il y a un grand nombre d'artisans qui, comme la plupart des fermiers immigrants, viennent des Etats-Unis. C'est au manque d'activité des industries du fer et de l'acier aux Etats-Unis qu'est dû un exode considérable d'ouvriers habiles qui ont trouvé de l'emploi dans ces industries au Canada. Ils y sont les bienvenus. Pendant un certain temps, la main-d'oeuvre expérimentée a fait prime ici. L'union du travail s'est montrée hostile à l'immigration de tels ouvriers venant de l'autre côté de l'Atlantique, le gouvernement exigeant que tout ouvrier étranger, sauf ceux allant travailler dans les fermes, possède une somme d'argent minimum à son arrivée au pays. Les ouvriers de métier des Etats-Unis ne se montrèrent pas disposés à émigrer au Canada jusqu'au jour où les conditions industrielles s'aggravèrent quelque peu dans leur pays. Dans la plupart des industries manufacturières du Canada, la main-d'oeuvre est encore rare, les manufactures ont plus d'ouvrage qu'elles n'en peuvent faire avec le nombre d'ouvriers dont elles disposent actuellement. La réduction de l'acier continue à avoir un effet favorable sur toutes les industries employant l'acier comme matière première, la demande pour l'outillage, la machinerie, etc., étant si urgente, que personne ne songe à réduire les opérations pour constituer des stocks à des prix encore plus bas.

Les affaires nouvelles ont pris un développement soudain, dû à l'augmentation d'une population possédant un grand pouvoir d'achat collectif. Quelques immigrants établissent une nouvelle colonie, et immédiatement, on demande la création d'usines de diverses sortes pour satisfaire aux besoins commerciaux de la colonie. Naturellement toutes les nouvelles affaires ne tombent pas entre les mains des manufacturiers canadiens. La concurrence américaine est plus active, et il est plus difficile que jamais de lutter contre elle. Mais il se présente suffisamment d'affaires pour les établissements canadiens, qui n'ont jamais déployé plus d'activité. Tout indique que cette année sera la plus importante que le pays ait jamais eue au point de vue industriel. Si toutes les prévisions se réalisent, on verra des avances étonnantes pendant les douze mois prochains. Le pays a atteint une période où les grands mouvements en avant faits dans le passé, semblent peu de chose.

De grandes entreprises surgissent dans l'espace d'une nuit. Une des raisons des progrès relativement énormes qui sont en train de se faire, est l'organisation actuelle du capital. Sous les auspices de certains groupes puissants d'hommes,

de nouvelles entreprises naissent comme par enchantement, tandis qu'il y a quelques années, l'éclosion de telles entreprises n'avaient lieu que difficilement.

* * *

La première expédition de fer a été faite, la semaine dernière, du nouveau quai en béton des National Iron Works, Toronto. Elle consistait en 2,500 tonnes de tuyaux en fer fondu, d'un diamètre de 4 à 20 pouces et était consignée à la Compagnie du Gaz de Winnipeg et au Département de l'Aqueduc de Souris, Man., et de Moose Jaw, Sask. Un bateau partira deux fois par semaine du dock de la compagnie avec un chargement de tuyaux à destination de divers points de l'ouest.

Le Département des Chemins de Fer, d'Ottawa, a terminé des arrangements pour la construction, sur des embranchements de la Nouvelle-Ecosse de l'Intercolonial Railway.

La Wyagamack Pulp & Paper Company, de Trois-Rivières, Qué., émettra sous peu un fort capital destiné à la construction d'une usine.

M. N. Curry, président de la Canadian Car & Foundry Company, annonce que cette compagnie va dépenser immédiatement \$200,000 pour agrandir son établissement à Montréal. En ce moment, les ateliers produisent environ 70 wagons par jour. Cette production sera portée à 100 wagons.

Les contribuables de St. Catharines, Ont., ont approuvé l'arrangement fait entre la municipalité et la Canadian Yale & Towne Company, pour l'établissement des usines de cette compagnie dans la ville. La compagnie a maintenant dans la ville un personnel d'ouvriers fabriquant des matrices pour les serrures Yale et autres articles.

Les usines de la Moose Mountain Iron Company, à Sillwood, Ont., ont été fermées, et 200 hommes sont ainsi privés d'emploi. Cette mesure aurait été prise à cause de l'état languissant des industries du fer et de l'acier aux Etats-Unis. La compagnie reprendra sous peu les affaires dans un établissement de concentration dont la construction coûtera \$300,000.

La Eastern Power Company a été incorporée d'après les lois d'Ontario. Elle construira, dit-on, une autre usine, sur la rivière Trent, Ont. On croit que ce sera une compagnie subsidiaire de la Electrical Power Company, qui contrôle un si grand nombre d'établissements de force électro-motrice dans le centre d'Ontario.

La Superior Rolling Stock Company a été incorporée par des personnes ayant des intérêts dans la Lake Superior Corporation. Elle fabriquera des locomotives, wagons, etc., à Sault Ste-Marie, Ont.

La Canadian Electric Welding Company, dont le siège principal est à Montréal, a été incorporée comme entreprise du Dominion, avec un capital-actions de \$500,000.

Les contribuables de Guelph, Ont., ont approuvé un règlement ayant pour but un prêt de \$20,000 consenti à la Independent Fire Company, pour faire affaires dans cette ville.

A son assemblée annuelle à Hamilton, Ont., la semaine dernière, la Steel Company of Canada a élu les directeurs suivants: C. S. Wilcox, Hamilton, président; Charles Alexander, Providence, R.I.; Hamilton Benn, Londres, Angleterre; Lloyd Harris, M.P., Brantford; H. S. Holt, Montréal; W. D. Matthews, Toronto; Hon. William Gibson, Beamsville; Cyrus A. Birge, Robert Hobson, William Southam et John Milne, Hamilton.

La Oliver Chilled Plow Company, Brantford, Ont., a accordé des contrats à une compagnie américaine pour la construction de deux grandes bâtisses.

MM. Vickers Son & Maxim, constructeurs de navires, en Angleterre, ont demandé l'incorporation de leur compagnie canadienne, comme compagnie anglaise, au capital-actions d'un million de livres sterling.

La compagnie du C. P. R. s'est fait délivrer un permis